



Institut de Défense et de Protection des Seniors

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'IDPS est un groupement d'avocats au Barreau de Bordeaux qui s'intéressent à la problématique du vieillissement de la population sous l'angle de l'accès aux droits et à la protection juridique et judiciaire des personnes âgées.



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

POURQUOI UN INSTITUT DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DES SENIORS ?

Les personnes âgées peuvent présenter des capacités d'exercice de leurs droits et obligations qui s'affaiblissent en raison de la maladie, de leur isolement territorial ou des difficultés qu'elles rencontrent pour s'adapter aux évolutions techniques et numériques de notre société.

Leur situation de vulnérabilité n'est pas toujours prise en charge au titre des mesures classiques de protection : l'information et le conseil sur leurs droits et obligations en dehors de toute curatelle ou tutelle, ou en rapport avec une telle mesure, renforcent leur place au sein du corps social



COMMENT DÉFENDRE ET PROTÉGER NOS SENIORS ?

INFORMATION ET DÉFENSE

Consultations juridiques et permanences Justice dans tous les domaines à destination des personnes âgées et de leur famille, dans les établissements qui les accueillent (RPA, EHPAD...) ou les mairies.

- Droit des successions
- Droit de la santé
- Droit de la famille
- Droit des contrats
- Droit pénal

RENCONTRES

Formations communes avec tous les intervenants dédiés aux personnes âgées : gérants de tutelles, associations, soignants, services publics

Réflexion commune avec les universités



Institut
de Défense
et de Protection
des Seniors

IDPS du BARREAU de BORDEAUX

idps@barreau-bordeaux

1 rue de Cursol, 33000 Bordeaux



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX